



## **AVIS PUBLIC**

### **PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 732**

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, que lors de sa séance tenue le 27 mai 2019, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté le règlement suivant :

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 732**

#### **RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES FOSSÉS ET L'INSTALLATION DE PONCEAUX.**

QUE l'objet du règlement numéro 732 est suffisamment décrit par son titre.

QUE ledit règlement numéro 732 entrera en vigueur à la date de sa publication.

QUE toute personne intéressée peut consulter ledit règlement numéro 732 à l'Hôtel de Ville au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, Terrebonne, Québec, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Donné à Terrebonne, (Québec)  
Ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, avocat

---